

Octobre
2015

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



CONSEILS DE SAISON

Les conditions climatiques en Septembre ont été globalement douces et très variables selon les secteurs pour la pluviométrie du fait d'orages locaux. Pour le mois d'octobre, les températures douces ont alterné avec des températures matinales fraîches. Une période froide est en cours. Si, localement les températures sont trop froides, prévoir de rentrer vos courges.

Détruire toutes les cultures de printemps et d'été qui constituent un réservoir pour les maladies et les ravageurs. Le mieux est de les enfouir ou de les composter.

Rappel : la fertilisation a un impact sur la santé des plantes. Avant de mettre en place les cultures d'hiver sous abri, il est important de vérifier l'état azoté du sol pour limiter les excès favorables à de nombreux insectes, pucerons en particulier et également aux maladies: botrytis, rhizoctonia, Brémia. La minéralisation de la matière organique en été et les reliquats de fumure suffisent souvent aux cultures d'automne. Un test nitrate permet de vérifier l'utilité de refaire des apports ou non.

La mise en place d'engrais verts : il est un peu tard pour les légumineuses seules et si des mélanges sont envisagés comme graminées + légumineuses du type féverole, pois fourrager ou vesce, il faut prendre en compte des risques liés au froid et ne pas prévoir un gros pourcentage de légumineuse dans le mélange (30 % pas plus). **Attention**, il a gelé dans certains lieux de Midi – Pyrénées (12, 46..)

En zone vulnérable, il y a obligation d'implanter un couvert :

- Inter - culture longue (culture récoltée en été/automne et culture suivante semée début d'hiver) : couverture de sol obligatoire,
 - culture récoltée après le 20 septembre : couverture de sols non obligatoire.
- Dans ce cas, le bilan azoté post récolte doit être calculé et inscrit dans le cahier d'enregistrement des pratiques

Contacts

CAROTTE

Le modèle prévoit des vols et le piégeage se maintient.

Le risque est donc en cours. Il faut maintenir les filets de protection (réf.BSV n°21)

COURGES

Récolte : Le stade de récolte est déterminé par la couleur de la courge mais également par le pédoncule : pour une conservation optimale, le pédoncule doit être sec.

Attention aux chocs lors de la récolte. Ces chocs entraînent des micro fissures dans les fruits, ce sont des portes d'entrée aux champignons qui provoquent des pourritures.

Pour la conservation se reporter au bulletin précédent.

Risque de gel : il faut rentrer les courges rapidement.

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

FRAB
Delphine Da Costa Port. : 06.49.23.24.44

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

BIO 82
Marc Miette Port. : 06.22.78.17.09

SALADE sous abris

Afin d'éviter les maladies du collet ou sur les côtes, planter plutôt sur paillage noir. Ne pas enterrer complètement la motte et surtout éviter les excès d'eau en privilégiant au maximum les irrigations en fin de matinée. Très souvent les reliquats azotés (forme nitrates) de fin de culture d'une tomate ou aubergine (autour de 50 unités disponibles) suffisent pour la salade.

Le sclérotinia (réf.BSV maraîchage n°21) est un champignon présent naturellement dans les sols, il se développe en conditions humides entre 4°C et 30°C; optimum proche de 20°C. Il résiste parfois plus de 10 ans. Présence de mycélium cotonneux blanc et de grains noirs (sclérotés). Il se développe sur les racines et le collet, aux endroits des tailles, sur les veilles feuilles et celles touchant le sol.

Pour lutter contre ce champignon du sol, les mesures alternatives sont le respect d' une rotation d'au moins 5 ans, éviter de cultiver plus de 3 cultures sensibles au sclérotinia par période de 10 ans, l'utilisation des semences saines, résistantes ou tolérantes et certifiées (quand elles existent), avoir un sol bien drainé, évacuation et destruction des plantes et organes atteints (y compris le système racinaire) en cours de cultures, ainsi que des des résidus de cultures loin de la parcelle, une bonne aération des cultures :aération des abris, orientation dans les sens du vent dominant pour les cultures de plein champ, diminution des densités de plantations. Une végétation abondante et mal aérée favorise le sclérotinia qui s'installe préférentiellement sur les feuilles âgées et jaunissantes. La maîtrise de l'irrigation : préférer l'irrigation localisée par goutte à goutte et éviter les arrosages par aspersion ou en pleine journée afin que le feuillage sèche avant le soir. Une longue humectation du feuillage peut favoriser la contamination par spores du sclérotinia. Nettoyer les outils, matériel de culture et les roues de tracteur ayant servi dans une parcelle contaminée. Pratiquer une biodésinfection et/ou une solarisation. **Utiliser des micro-organismes antagonistes** : le Contans WG appliqué au sol avant plantation permet de limiter significativement les attaques de sclérotinia.

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clf Tox	Phrases de risques
Contans WG	<u>Coniothyrium</u> <u>minitans</u>	4 kg/ha	3 j	La dose peut être réduite à 2kg/ha si le traitement est réalisée en supplément d'un traitement de pré-semis avec une incorporation dans le sol		5m	PROPHYTA BIOLOGISCHER PFLANZENSCHUTZ GMBH		

L'irrigation lors de la phase d'implantation de la culture est primordiale pour la reprise des plants afin d'éviter tout manque ou tout excès. Les arrosages doivent être fractionnés pour conserver les mottes humides. Il faut s'assurer de la répartition homogène de l'eau par plusieurs sondages à la tarière et bien vérifier qu'il n'y a pas de zone sèche sous le paillage. L'utilisation de tensiomètre peut être judicieuse. Des pucerons sont détectés sur laitue et batavias pour les plantations semaine 40 et 41 en Lot et Garonne. Ce sont des populations restant relativement faibles :1 puceron par feuille maximum pour des stades 5 à 8 feuilles.

Quelques noctuelles terricoles sont présentes (BSV maraîchage n° 21). Il est indispensable de visiter les cultures afin de les détruire manuellement le plus vite possible. Elles sont souvent soit encore dans la motte ou juste à côté du pied mangé. Il existe un moyen biologique de lutte : les nématodes contre les noctuelles terricoles

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clf Tox	Phrases de risques
Capsanem	Steinerna Carpocapasae	0,25 à 0,5millions/ m2		L'activité des nématodes est intéressante de 10 à 20°C, plus lente en température plus basse. Idéalement, préparer le sol puis pulvériser les nématodes (attention, enlever les buses inférieures à 1mm, éviter les pressions au dessus de 5 bars) puis pailler. En cas d'attaque nématodes pulvériser sur paillage le soir pour que les nématodes ne se dessèchent pas et migrent vers le sol humide.			Koppert		

La lutte avec du Bacillus thuringiensis peut le soir en cas d'attaque forte (ex Scutello, Dipel DF homologué toutes cultures avec DRE 8h : voir le bulletin maraîchage de septembre 2015)

CHOUX



Photo : Da Costa, Civam bio 09 noctuelles

Pieride - Noctuelles : On observe toujours des vols de piéride en ce moment ainsi que la présence de noctuelles défoliatrices.

Cette année, la pression de noctuelles a été forte sur beaucoup de cultures, elle continue sur les choux mais compte tenu des chutes de températures cela devrait s'estomper. A surveiller.

Alternaria : Présence dans certaines parcelles de tâches foliaires.

alternaria : Photo T.Massias CA 65



Xanthomonas : Cette bactérie se rencontre dans quelques parcelles. Elle se caractérise par des tâches en forme de V et en bordure de feuilles.

Xanthomonas : Photo T.Massias CA 65



Pour ces deux maladies, dans la mesure du possible, il faut enlever les déchets de culture ou réaliser un broyage de ces déchets. S'il y a présence de ces maladies, il est nécessaire de favoriser les rotations culturales (au moins 3 ans)



Photo : Da Costa , Civam bio 09

Le puceron cendré du chou : Plusieurs générations de virginipares (aptères ou ailés) se succèdent et colonisent la plante. Le puceron cendré du chou réalise son cycle sur les crucifères (colzas ou choux). Les œufs d'hiver sont pondus à l'automne sur le collet et les feuilles et donnent les fondatrices en février mars. Plusieurs générations de virginipares (aptères ou ailés) se succèdent et colonisent la plante Les ailés se dispersent, assumant la dissémination de l'espèce. Les hivers doux permettent la survie des virginipares qui se multiplient dès février.

CELERI

Septoriose:

Dans le cadre du BSV, le modèle indique des cycles de septoriose successifs et prolongés avec des sorties de tâches.

Notons toujours des taches sur feuilles en parcelles mais si les boules de céleri sont déjà conséquentes au niveau calibre, il n'y aura pas d'influence sur la production. Par contre, prévoir dans la mesure du possible de retirer les déchets de culture de la parcelle.

Mouches mineuses:

Présente dans certaines situations. La pression est peut-être moins forte que l'année dernière. Prévoir de détruire les déchets de culture.

On l'observe sur d'autres plantes de la même famille des apiacées : **le panais**



Septoriose céleri. Photo T.Massias CA 65



Dégâts de mouche mineuse. Photo T.Massias CA 65.

POIREAU

Mouche Mineuse :

Les dégâts de la mouche mineuse ne sont pas visibles en culture, on ne constate les dégâts que lors de la récolte. Actuellement on constate la présence de pupes de cette mouche dans les poireaux. Pour repérer les dates de vol des mouches mineuses dans votre parcelle (les dates de vol sont différentes suivant les secteurs), la technique de piégeage la plus efficace est l'utilisable de pieds de ciboulette ou l'on repère les piqûres de nutrition sur les feuilles.



Photo T.Massias CA 65.

7 teignes du poireau ont été piégées à Saint Jory (31). Les températures basses devraient diminuer le risque de teigne. (réf.BSV maraîchage N°21). Dans le Tarn, on observe des attaques conséquentes avec présence de larves, adultes, chrysalides. Voir le bulletin maraîchage bio de septembre 2015

Mouche du poireau : des pupes de mouches ont été observées dans le Lot

EPINARD

Choisir des variétés différentes suivant le créneau de plantation : variété à jours longs pour les plantations de début de printemps et à jours courts pour les plantations d'hiver.

Le risque mildiou est un élément à prendre en compte dans le choix d'une variété. Plusieurs variétés sont proposées en AB mais ont malheureusement peu de tolérances au mildiou ce qui incite beaucoup de producteurs à préférer demander des dérogations pour du matériel plus tolérant sur les créneaux automne hiver.

A surveiller de près les premiers pucerons qui arrivent vite au coeur des épinards.

Privilégiez la plantation sur plastique noir dans les tunnels.

Attention aux excès d'humidité. L'épinard appréciera la plantation sur des planches surélevées pour éviter l'humidité stagnante. La consommation d'eau reste modérée jusqu'au stade 8 feuilles. Même si l'épinard revalorise bien la fumure azotée : attention aux excès ! Souvent derrière des cultures type tomate les reliquats peuvent être suffisants.

Ne pas forcer les densités afin d'obtenir une bonne aération du feuillage.

Pensez à bien aérer vos abris.

POMME DE TERRE :

Conservation :

Compte tenu des conditions climatiques chaudes et sèches de cet été. Les pommes de terre ont en principe accumulées beaucoup de matière sèche dès lors il est fort probable que la conservation sera délicate à savoir des départs en germination précoce ainsi qu'une accentuation des noircissements internes.

Des germes ont déjà été observés en cours de stockage

LIMACE

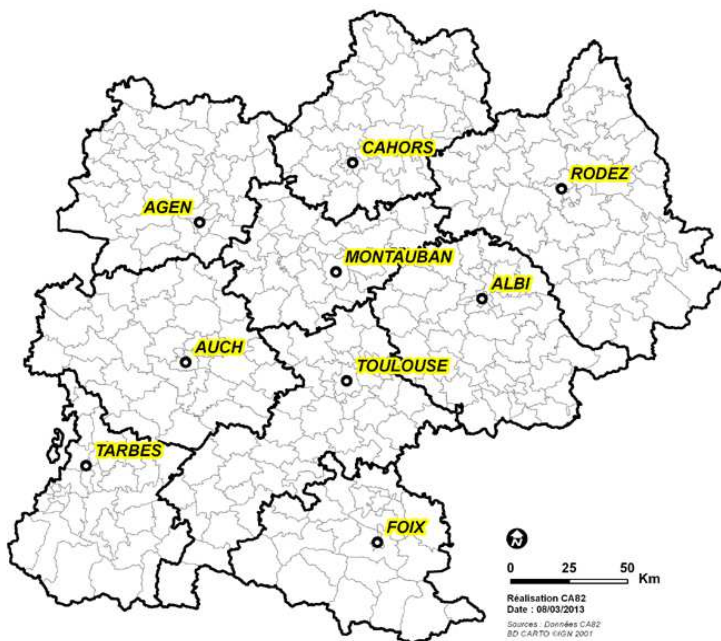
Avec les conditions météo humides (orages, irrigation trop importantes) et des températures douces, on peut constater le développement important des limaces. Les dégâts peuvent être parfois conséquents. L'entretien des bords de parcelles ainsi que des bords de tunnels permettent de limiter le problème des limaces.

ENLEVEMENT DES CULTURES

Sans potentiel de production à venir et pour une meilleure prophylaxie, arrachez toutes les plantes en fin de cycle en essayant de déterrer le maximum de racines. Si possible brûlez-les (suivant les périodes autorisées et en fonction des communes : se renseigner avant auprès de sa mairie) de façon à éviter des infestations et contaminations des sols.

Profitez de cette opération pour observer le système racinaire des plantes afin d'évaluer l'état sanitaire et le développement des racines et autres radicelles. Le système racinaire doit être blanc et sain.

Il est important de libérer de la place sous abris pour mettre les cultures d'automne et cela dès le début octobre. Ensuite les jours sont très courts et les cultures sont plus longues à s'implanter.



Ce bulletin s'appuie sur les BSV maraîchage n° 21, ainsi que sur des observations, prévisions et modélisations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne entre sa date de parution et la date du présent bulletin. Seules les cultures de salades, poireaux, oignons blancs, choux et carottes sont suivies par le BSV maraîchage. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7

www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/Bulletin-Sante-du-vegetal-.html>

- www.aquitainagri.fr/menu-horizontale/publications/bulletins-de-sante-du-vegetal-bsv/maraichage-pomme-de-terre.html

N'hésitez pas à les consulter.

Avec la participation financière de :



OPE COS ENR 22 version du 01/01/15